

## Mini-Entreprise

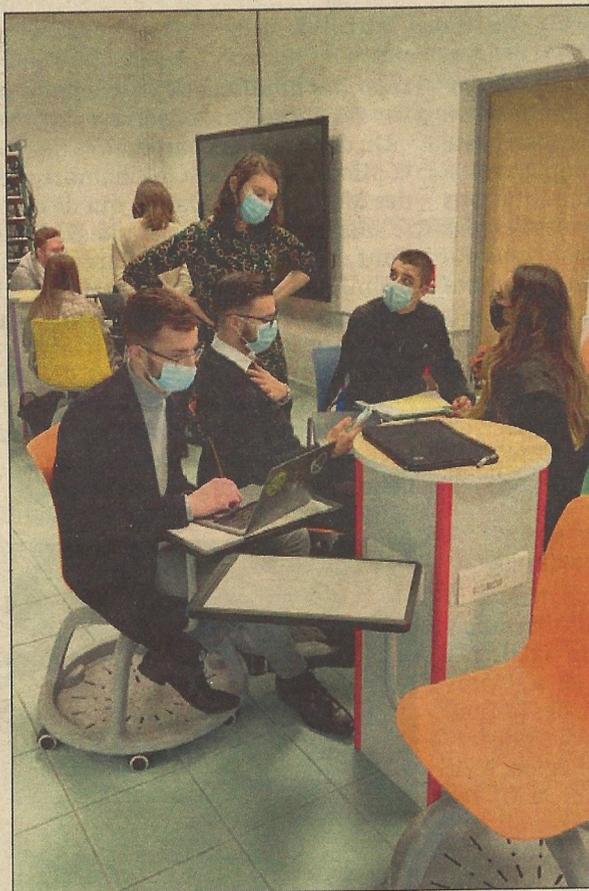
### Des jeunes imaginent le produit e-commerce de demain pour les commerçants locaux

Une trentaine de jeunes issus du Lycée Jean-Baptiste Colbert de Reims, situé dans le quartier prioritaire Orgeval, ont contribué à la création d'une Mini-Entreprise S, organisée par Entreprendre pour Apprendre Grand Est, en collaboration avec la Ville de Reims, le Grand Reims et la Sous-Préfecture de Reims le 19 janvier dernier.

La Mini-Entreprise S est une journée de créativité qui vise à sensibiliser les jeunes à la réalité d'un secteur d'activité. En groupes, ils vont collaborer et apprendre à développer leur esprit d'initiative en apportant des solutions à une thématique : « *Imaginez une stratégie globale pour la plateforme J'achète en local.fr afin de la rendre plus attractive et dynamique pour les commerçants locaux et leurs potentiels clients* ».

L'association Entreprendre pour Apprendre Grand Est, qui développe et anime le parcours pédagogique Mini-Entreprise S, les a guidés tout au long de la journée par le biais de techniques de créativité et des outils pédagogiques. Entreprendre pour Apprendre Grand Est est une association à but non lucratif dont l'objet est d'aider les jeunes à révéler leur potentiel, à eux-mêmes et aux autres, à travers l'expérience concrète et collective de l'entrepreneuriat.

Cette journée est financée dans le cadre du contrat de ville de Reims. L'objectif poursuivi, dans ce cadre, est de rendre les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville acteurs de leur



environnement socio-économique et de contribuer à son développement, notamment dans un contexte particulier.

C'est également un moyen de susciter des vocations et de favoriser l'intégration des codes du monde de l'entreprise qui facilitent l'insertion professionnelle.

## « Comment va ma boîte ? »

### La CCI Marne en Champagne lance l'opération « Comment va ma boîte ? » pour aider les chefs d'entreprise à détecter et anticiper les difficultés

« Comment va ma boîte ? » est un autodiagnostic qui permet aux chefs d'entreprise de réaliser en ligne une évaluation rapide de la santé de leur entreprise. Cet outil est destiné aux dirigeants de Très Petites Entreprises (de moins de 10 salariés). Il a pour vocation de permettre un suivi régulier de la santé de l'entreprise, de manière à pouvoir détecter le plus rapidement possible d'éventuelles sources de difficultés et d'y apporter les mesures correctives nécessaires. Il se veut simple, sans élément chiffré, de façon anonyme, confidentielle et gratuite.

3 bonnes raisons de faire l'auto-diagnostic :

- Suivre à son rythme la santé économique et financière de son entreprise en toute confidentialité.

Afin de suivre de la situation de leur entreprise au fil du temps, les chefs d'entreprise peuvent s'identifier à la fin du questionnaire. Ceci leur permet de retrouver ultérieurement les résultats des sessions précédentes.

- Disposer d'une analyse des forces et faiblesses de son entreprise

L'autodiagnostic fournira un document de synthèse avec visualisation graphique et algébrique des résultats. Ces résultats dépendent de la sincérité des réponses aux questions. Il est recommandé ensuite de les faire valider par les conseils du chef d'entreprise : CCI, CMA, expert-comptable, avocat, etc.

- Accéder à des conseils et à l'accompagnement par des professionnels.

Les conseillers experts de la CCI sont à l'écoute des chefs d'entreprise pour un accompagnement plus approfondi.